

de l'ajournement ce soir: le député de Meadow Lake (M. Cadieu)—L'énergie—Uranium City—Le service de l'électricité; le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow)—Les services scientifiques—Le ministre comptable de la politique; le député de Surrey (M. Mather)—Les conséquences du changement de tarifs sur les publications sans but lucratif.

Comme il est cinq heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les avis de motions, les bills publics.

## AVIS DE MOTIONS

### CHAMBRE DES COMMUNES

#### ÉVENTUALITÉ DE STAGES POUR LES POLITICOLOGUES ET AUTRES

L'ordre du jour appelle:

M. Hales—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'établir un programme de stages à la Chambre des communes, dont l'objet serait de permettre à des diplômés en sciences politiques, des journalistes et des professeurs de droit, jeunes et brillants, de se familiariser avec les rouages législatifs du pays. Les participants feraient un stage de six à neuf mois à Ottawa, travaillant à plein temps à titre d'adjoint à des députés. Ils recevraient un traitement minimum qui serait financé par le gouvernement et par une subvention d'une fondation établie. Le choix des stagiaires se ferait par voie de concours chaque année et de manière à coïncider avec l'ouverture d'une session.

**M. A. D. Hales (Wellington):** Monsieur l'Orateur, je prends maintenant la parole pour demander le consentement unanime de la Chambre afin que mon avis de motion concernant les stages, qui figure au *Feuilleton* sous le n° 40, soit déféré au comité spécial de la procédure et de l'organisation sans être débattu.

**M. l'Orateur suppléant:** La Chambre est-elle d'accord?

**M. Forest:** Je crois qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante et j'aimerais proposer, avec l'appui du député de Peace River (M. Baldwin):

Que ladite motion soit censée avoir été retirée, et que le comité spécial de la procédure et de l'organisation soit autorisé à en étudier les dispositions et à en faire rapport.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, je suis ravi de voir une motion émanant du gouvernement que je puis appuyer.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, le consentement est unanime.

[M. l'Orateur suppléant.]

**M. l'Orateur suppléant:** Sauf erreur, la motion est adoptée?

**Des voix:** Adoptée.

(La motion est adoptée.)

• (5.00 p.m.)

**M. Forest:** Je crois que la Chambre sera unanime pour réserver les avis de motion n°s 26, 29 et 30 et aborder l'avis de motion n° 31.

**Des voix:** D'accord.

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

### LE NORD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN—LE PROLONGEMENT DES SERVICES ROUTIERS, FERROVIAIRES ET DE TÉLÉVISION

**M. A. C. Cadieu (Meadow Lake)** propose:

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait, d'urgence, étudier tous les moyens à prendre pour mettre en valeur certaines régions susceptibles de contribuer pour beaucoup à la prospérité de l'économie nationale, plus précisément le Nord-ouest de la Saskatchewan et qu'à cet effet, il s'applique particulièrement à relier par une route tous temps la région de La Loche et celle du lac Athabasca; à relier par chemin de fer, d'est en ouest, au nord de la rivière Saskatchewan-Nord, Frenchman Butte (Sask.) et Heinburg (Alb.) et à doter d'un service de télévision convenable les régions de Buffalo Narrows, La Loche, l'Île-à-la-Crosse et Pinehouse Lake.

—Monsieur l'Orateur, j'espère que le texte de cette motion indique avec suffisamment de clarté qu'il ne s'agit pas simplement d'un problème constitutionnel ou même d'un problème régional, mais que toute l'économie du Canada est véritablement en cause. La motion dont nous sommes saisis est d'importance vitale pour le Nord-Ouest de la Saskatchewan et ses habitants. Elle est également d'un grand intérêt pour les habitants du Nord-Est de l'Alberta. Mais par-dessus tout, elle revêt une grande urgence pour le Canada et pour tous les Canadiens.

Je tiens à souligner que si j'insiste sur des travaux de développement dans ma propre province de Saskatchewan, ce n'est pas uniquement par égoïsme ou par chauvinisme. Les propositions contenues dans cette motion ne doivent pas créer de sentiments de rivalité. J'estime qu'elles sont basées sur l'intérêt mutuel. Les besoins les plus grands et les plus pressants en matière de développement se font précisément sentir en grande partie dans le Nord de la Saskatchewan. En comblant cet écart, nous allons intégrer les projets de mise en valeur déjà terminés ou en voie d'être réalisés dans le Nord de l'Alberta et, en faisant participer pleinement les terres oubliées du Nord de la Saskatchewan à l'activité du pays, nous allons bâtir un Canada plus fort.